

*****Assurez-vous d'avoir complété le questionnaire qui nous permettra de vous assigner une plage-horaire pour récupérer vos commandes*****

(<https://docs.google.com/forms/d/1NVUzsEECjzuEUugpngNI5rPyc2RXSOeBG-wPRR7o2I/>)

**Marche à suivre pour récupérer ses commandes le 4 avril prochain
Site du marché public de Rimouski, Parc de la Gare.**

- Les voitures doivent arriver par l'avenue de la Cathédrale, circuler direction est dans la ruelle entre le parc de la Gare et la voie ferrée, et sortir sur la rue de l'Évêché par la rue qui sépare le site du marché en 2.
- La vitesse maximale sur le site est de 5 km/h.
- Les exposants, bien identifiés, seront placés le long du trajet.
- Les véhicules des clients doivent arrêter vis-à-vis les exposants chez qui ils ont commandé. Les exposants déposeront la commande du client dans le coffre de la voiture.
- Afin d'assurer la sécurité physique de tous, les véhicules à transmission automatique doivent être mis sur « park » lorsqu'ils sont arrêtés pour recevoir une commande, les véhicules à transmission manuelle doivent être au neutre, avec le frein à main activé.
- Aucun dépassement ne sera possible sur le site, toutes les voitures devront circuler l'une derrière l'autre. Ainsi, même si vous avez terminé de récupérer vos commandes, vous devez suivre la file de voitures jusqu'à la sortie du site.
- Vendredi, chaque consommateur recevra un numéro et l'heure (plage-horaire) à laquelle on lui demande de se présenter pour récupérer ses commandes. Nous demandons à chaque consommateur d'afficher son numéro dans son parebrise et de respecter la plage horaire qui lui est assignée.
- Aucune vente sur place ne sera autorisée, il s'agit de livraison de denrées préalablement commandées.
- Aucun échange d'argent ne sera autorisé sur le site, il s'agit de livraison de denrées prépayées.
- Quelques mètres avant le premier exposant, il y aura une zone indiquée où arrêter votre véhicule et aller ouvrir le coffre de sa voiture. Il en sera de même à la sortie du site, pour fermer votre coffre.
- À part dans ces zones d'ouverture et de fermeture du coffre, en aucun cas les consommateurs ne sont autorisés à sortir de leur voiture.
- Les consignes sanitaires pour éviter la propagation de la Covid-19 sont en vigueur et doivent être respectées sur le site.